NOUVELLES LOCALES.

M Gabriel Arial a acheté le magasin de Liqueurs de M Alfred Levêque de St. Boniface.

MM. Allaire et Bleau ont déménagé leur magasin dans le joli bloc de M. J. B. Lauzon Avenue Taché St. Boniface.

Le 12 du mois courant aura lieu la vente de terrains acquis pour taxes de la ville de St. Boniface à l'hotel de ville à 2 heures.

Pour toillettes pour les fêtes de la St. Jean Baptiste, allez rendre une visite au magasin populaire LE BAZAR Rue Dumoulin St. Boniface.

M. Xavier Saucier du Dept. de l'Interieur à épousé Mardi dernier Melle Flanagan. L'heureux couple est parti pour un voyage de noce aux Etats-Unis. Bon voyage.

Lundi dernier à Winnipeg un nommé Kerr dans un moment de colère a tiré deux coups de pistolets sur sa femme qui est mortellement blessée et ensuite ils'est tué lui-même.

CORRESPONDANCE

SAINT-NORBERT

Juin 4—Samedi dernier Monsieur Joseph Dubuc et Monsieur Henri Royal, avocats de Winnipeg étaient ici pour la révision du rôle d'évaluation en cour d'appel. Son honneur le juge a déclaré que le rôle pour être conforme à la loi devait indiquer les estimations des propriétés foncières d'après la qualité et la situation des terrains.

L'appel fut cependant renvoyé, car il aurait été injuste de déranger les estimations a l'insu des contribuables absents. Cette décision et les commentaires que le savant juge a bien voulu faire pour renseigner les contribuables ont donné satisfaction à tout le monde.

On a refait un petit pont en face de la résidence de Madame Lemay. D'un côte on y a laissé un trou profond, sur le pont même on a placé une butte de terre de nature a faire cahoter toutes les voitures. Cet endroit est maintenant plus dangereux qu'avant. Plusieurs accidents ont failli arriver depuis Il faudrait que les gens chargés de nos affaires municipales soient plus soucieux des interéts qu'ils représentent.

Il y a un bill devant la législature provinciale pour faire démembrer la municipalité de Ritchot. Il serait fort regrettable de voir disparaitre une municipalité française, mais aussi les contribuables anglais sont désespérés du fait que notre conseil municipal ne prenne ou ne puisse trouver les moyens de reduire une dette de près de dix mille piastres, existante depuis plusieurs années. et créeé sans qu'on ne sache trop pourquoi.

Monsieur Colin Campbell, ministre sans portefeuille Cabinet Macdonald à déclaré être en faveur de petits municipalités. . . n'y-a-t-il pas là le moyen de faire rediviser la Municipalité en deux comme autre fois Il est presque certain que les contribuables sont unanimes à réclamer l'établissement d'une municipalité de chaque côté de la Rivière Rouge, et nous croyons qu'ils auraient peut-être une chance de réussir a obtenir cela cette année en faisant les démarches necessaires.

Note de la Redaction

Nous avons reçu une correspondance non signée sur la représentation de mercredi dernier, que nous ne pouvons insérer.

Nous tenons à la disposition de qui de droit l'argent qui accompagnait cette correspondance.



Vente aux encheres des terres d'Ecole du Manitoba

Avis public est par les présentes donné qu'une vente aux enchères des Terres d'Ecole. aura lieu aux endroits suivants de la Province de Manitoba, aux dates cidessous mentionnées, savoir.

Brandon, Vendredi, 1 juin 1900, à 1 p. m.
Virden, Lundi, 4 juin 1900, à 10 a. m.
Carberry, Lundi, 4 juin 1900, à 10 a. m.
Oak Lake, Mardi, 5 juin 1900, à 1. p. m.
McGregor, Mardi. 5 juin 1900, à 1 p. m.
Morden, Mardi, 5 juin, 1900 à 10 a. m.
Portage la Prairie, Mercredi, 6 juin 1900, à 10 a. m.
Miami, mercredi, 6 juin 1900, à 1 p. m.
Souris, Vendredi, 8 juin, 1900, à 1 p. m.
Gladstone, Vendredi, 8 juin, 1900, à 1 p. m.
Emerson, Vendredi, 8 juin, 1900, à 10 a. m.
Birtle, Lundi, 11 juin, 1900, à 10 a.m.
Minnedosa, Mardi, 12 juin, 1900, à 1 p. m.
Crystal City, Mardi, 12 juin, 1900, à 1 p. m.
Rapid City, Mercredi, 13 juin, 1900, à 1. p m.
Killarney, Jeudi, 14 juin, 1900, à 1 p. m.
Boissevain, Samedi, 16, juin, 1900, à 10 a m.
Deloraine, Mardi, 19 juin, 1900, à 1 p. m.
Melita, Jeudi, 21, juin, 1900, à 1 p. m.
Baldur, Lundi, 25 Juin, 1900, à 1 p. m.
Holland, Mercredi, 27, juin, 1900, à 10 a. m.
Winnipeg, Vendredi, 29, juin, 1900, à 1 p. m.

NOTICE—L'heure de la vente devra concorder avec l'heure des chemins de fer locaux.

Les terrains mis en vente sont situés dans les parties les mieux habitées du Manitoba, avec bonnes facilités de chemins de fer et de marchés, et comprennent quelques unes des terres de culture les plus estimées de la Province. Les terres seront mises en vente par quart de section, excepté dans quelques cas où elles ont été divisées en lots; elles seront soumises à la mise à prix fixée sur les listes de vente.

Elles seront vendues sans égard pour les personnes qui pourraient les occuper illégalement, mais ces personnes, au cas où elles existeraient, auront droit à une période de trente jours après la vente, pour enlever leurs batisses et autres objets leur appartenant.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Un dixième comptant, au jour de la vente, et la différence en neuf paiements égaux portant intérêt à six pour cent par année, et pour la balance restant due à chaque époque; exception sera faite, lorsque la terre est vendue par Subdivisions légales, ou par étendue moindre, au quel cas le paiement comptant au jour de la vente sera d'un cinquième et la différence payable en quatre paiements égaux portant intérêt au taux de 6 pour cent par année. Le second paiement sur le prix d'achat deviendra dû le 1er Novenbre 1901, de façon à permettre à l'acheteur de faire une récolte sur cette terre avant que le second paiement vienne a échéance; les autres paiements se feront annuellement a la même époque.

AVIS—Les paiements doivent être faits en monnaie courante.

Les Scrips et Warrants ne seront pas acceptés.

La liste des terres à vendre, avec tous les détails, peuvent être obtenues sur demande faite au secrétaire du Département de l'intérieur à Ottawa; ou à J. W. Greenway, inspecteur des Terres d'Ecole, Cristal City, Manitoba; ou à tout agent des Terres de la Puissance dans le Manitoba.

Par ordre,
PERLEY G. KEYES
Secrétaire.

Departement de l'interieur
OTTAWA, 1 Mai, 1900.

AVIS est donné par les presentes de l'application qui sera faite au parlement du Canada afin d'obtenir un acte d'incorporation pour une compagnie qui sera connue sous le nom de "The Accident & Guarantee Company of Canada" et dont le but sera d'assurer contre les accidents en général, y compris l'assurance contre les maladies, et la garantie? Guarantee Insurance.

JOHN F. MACKIE.
Procureur pour les Requérants.
Janvier 11 1900.